



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

Mesdames, Messieurs,

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, Lundi 25 février 2019 **à 19 heures.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 15 février 2019.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance 17 janvier 2019.

- 2. Note de politique générale – Exposé et votes.**
- 3. Approbation règlement d'ordre intérieur du conseil communal.**
- 4. Union des Villes et des Communes de Wallonie asbl - Renouvellement du Conseil d'Administration – Pour information.**

RATIFICATIONS FACTURES, COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

5. Ratifications de factures.

- Ratification facture - DAVIN - facture 1831092 pour un montant de 162,14€ TVAC + frais de rappel de 10€, soit un total de 172,14€TVAC - Dépannage du scanner au magasin travaux ;
- Ratification facture - REPAMINE - facture VEN 201808087 - Acquisition de racks pour barrière de chantier pour un montant de 1.270,50€TVAC ;
- Ratification facture - INISMA - facture VEN/2018/1979 - Essais de sols dans le cadre des dossiers PIC 2017/2018 pour un montant de 2.928,20€TVA ;
- Ratification facture - Loca J&D - Facture VF-01-000074 - location d'un groupe IVECO + full pour un montant de 327,87€TVAC ;
- Ratification facture - Menuiserie Mahieu - Facture 2018/267 - Remplacement d'une double porte ouvrant extérieur ;
- Ratification facture - All-in Tank service - Factures 1219GVF0007692 - 1219GVF0007797 pour un montant total de 295€ TVAC ;
- Acceptation de la facture n° 187847 du fournisseur Alarmes COQUELET d'un montant de 118,14€ ;
- Ratification facture Déclaration de créance : Liste des électeurs sur support digital élection du 14/10/2018 pour un montant de .1471,95€ ;
- Ratification facture - SPRL Vins Vuylsteke (no entreprise 0430-046-827) de 1080,29 € ;
- Ratification facture - SPRL Vins Vuylsteke (no entreprise 0430-046-827) - 207,35 € ;
- Ratification facture SPRL Vuylsteke (359,94 €) ;
- Ratification facture Société Ca brasse pour moi (65 €) ;
- Ratification DC Claudia Depau (475,86 €) ;
- Ratification facture - MECANO SECURITY - Factures 01-879668 (317,50€TVAC) et 01-879800 (357€TVAC) et - Fourniture de quincaillerie spécifique pour les menuisiers ;
- Ratification facture - ORES - Factures 25139970 (121€TVAC) et 25139970 (121€TVAC) - Fourniture de clés pour les compteurs de la salle de gym Ducobu et de l'école de l'Alliance .
- Ratification facture - LOISELET - Facture 1813184 d'un montant de 607,90€TVAC - Location de machines (hors charroi communal) ;
- Ratification facture - VANDAELE - Facture 01802119 d'un montant de 3.871,33€TVAC - Entretien de la sableuse ;
- Ratification facture - TRANSGARDEN - Facture 43-1965 d'un montant de 649,13€TVAC ;
- Ratification facture - BAISE - Facture 1804191 (54,45€) - Affutage lame ;
- Ratification facture - KEOLIS - Facture 96180501/99000093 d'un montant de 21,78€TVAC - Fourniture d'une ceinture de sécurité pour le car scolaire ;
- Ratification facture - LOISELET - Factures 1813804 (1.605,43€TVAC) et 1814142 (321,76€TVAC) - Fourniture d'un groupe pour l'école du Grand Hornu et prolongation ;
- Ratification facture - Powalco - Facture 18132 pour un montant de 544,50 € TVAC - Rétribution financière 2018 pour l'accès et l'utilisation du portail informatique sécurisé ;
- Ratification facture - TRBA- Facture 18-11-025 d'un montant de 2.395,50€HTVA soit 2.858,56€TVAC - Entretien extraordinaire des voiries 2016 - Essais ;
- Ratification factures du Centre Culturel de Boussu : représentations théâtrales des 22 et 25 février 2016 (n° 9 du 29/02/16 (166,50€), N°22 du 29/02/16 (189€) ;
- Ratification facture SAM - Boulangerie (85 €) ;
- Ratification facture - Ateliers MARIN - Facture 1803701d'un montant de 70,79€TVAC - Recharge bonbonne de gaz+CO2 (atelier soudure) ;

- Ratification facture - Entretien des alarmes - facture 185378 de la société ALARMES COQUELET ;
- Ratification facture n° 149 du 29/01/2019 des Editions Audace (90 €).

6. Informations de la tutelle et autres.

- Elections des membres des conseils de police des zones pluricommunales. L'élection par les conseillers communaux de Boussu réunis en séance du 03 décembre 2018, des quatre mandataires et de leurs suppléants, qui représenteront la commune au sein du Conseil de police de la zone de BUSSU – COLFONTAINE – FRAMERIES – QUAREGNON – SAINT-GHISLAIN, ainsi que les pouvoirs des candidats proclamés élus membres dudit Conseil de police, respectivement titulaires et suppléants, sont validés ;
- La délibération du Conseil communal de Boussu du 20 décembre 2018 portant sur l'approbation du règlement relatif à l'octroi d'une indemnité destinée à compenser les frais de déplacement, de séjour et de représentation supportés par les mandataires, est annulée quant au point relatif au remboursement des frais de séjour.
- Le budget pour l'exercice 2019 de la Commune de Boussu voté en séance du Conseil Communal, en date du 20 décembre 2018 est réformé comme suit :

SERVICE ORDINAIRE

1 Situation avant réformation					
Recettes globales	32 306 056.79				
Dépenses globales	27 505 020.55				
Résultat global	4 801 036.24				
2 Modification des recettes					
040/372-01	3 881 098.94	au lieu de	3 938 661.33	soit	57 562.39 en moins
04030/465-48	167.84	au lieu de	193.48	soit	25.64 en moins
04043/465-48	0.00	au lieu de	54 914.36	soit	54 914.36 en moins
10410/465-02	8 012.35	au lieu de	9 373.65	soit	1 361.30 en moins
831/998-01	200 000.00	au lieu de	70 000.00	soit	130 000.00 en plus
3 Modification des dépenses					
121/123-48	38 234.67	au lieu de	37 500.00	soit	734.67 en plus

4 Récapitulation des résultats tels que réformés

Exercice propre	Recettes	26 561 667.88	Résultats :	34 994.46
	Dépenses	26 526 673.42		
Exercices antérieurs	Recettes	5 760 525.22	Résultats :	5 457 009.15
	Dépenses	303 516.07		
Prélèvements	Recettes	0.00	Résultats :	-675 565.73
	Dépenses	675 565.73		
Global	Recettes	32 322 193.10	Résultats :	4 816 437.88
	Dépenses	27 505 755.22		

5. Solde des provisions et du fonds de réserve ordinaire après le présent budget:

- Provisions : 1.335.000,00 € ;
- Fonds de réserve : 750.000,00 €.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

1 Récapitulation des résultats

Exercice propre	Recettes	4 570 191.76	Résultats :	-1 136 898.50
	Dépenses	5 707 090.26		
Exercices antérieurs	Recettes	1 515 794.07	Résultats :	89 269.69
	Dépenses	1 426 524.38		
Prélèvements	Recettes	1 197 199.14	Résultats :	1 197 199.14
	Dépenses	0.00		
Global	Recettes	7 283 184.97	Résultats :	149 570.33
	Dépenses	7 133 614.64		

5 Solde des fonds de réserve extraordinaires après le présent budget :

- Fonds de réserve extraordinaire : 3.318,34 € ;
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2013 - 2016 : 220.297,71 € ;
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2017 - 2018 : 0,00 €.

PERSONNEL - GRH

7. Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de représentation exposés par les mandataires.

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

8. Editions Vanden Broele - Contrat de sous-traitance pour l'utilisation du module Religiosoft par la Commune.

JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE

9. AC Boussu/Bismi 12 - Taxe sur les panneaux publicitaires exercice 2016 - Jugement du 08 janvier 2019 - Appel du jugement .
10. Fourniture et pose de tentures ininflammables dans les écoles – Décision de principe.

URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - LOGEMENT

11. Renouvellement de la CCCATM.

TRAVAUX - VOIRIE - MOBILITE - MARCHES DE TRAVAUX(PARTIE TECHNIQUE)

12. RAPPORT FINAL CONSEILLER EN ENERGIE 2017-2018.
13. Police Borraine – Installation et utilisation de caméras pour les services de police – Accord de principe.

14. Police Boraine – Installation et utilisation de caméras fixes pour les services de police – Accord de principe.
15. Règlement complémentaire sur le roulage – Rue Grande, abrogation de la réservation d'emplacement de stationnement pour personnes handicapées existant le long du 121 et réservation d'un emplacement pour les personnes handicapées du côté impair du n° 117.
16. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – rue Sainte Victoire n° 26 à 7301 Hornu .
17. Règlement complémentaire sur le roulage – Abrogation d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – rue des Chauffours n° 148 à 7300 Boussu.
18. Règlement complémentaire sur le roulage
Rue de Binche : établissement de passages pour piétons à hauteur des n° 284 et 285 + établissement de zones d'évitement striées trapézoïdales d'une longueur de 7 m
Rue du Saubin : établissement d'un passage pour piétons à son entrée côté rue de Binche
Rue de l'Epinette : établissement d'un passage pour piétons à son débouché sur la rue de Binche.

ETAT CIVIL

19. Encaisses en numéraires servant de fonds de roulement aux membres du personnel communal.

PLAN DE COHESION SOCIALE - AFFAIRES SOCIALES

20. Convention de partenariat AC PCS - ASBL ArtGeo : projet Boussu On Air.
21. Partenariat - Convention PCS - Institut de Promotion Sociale de la FWB Jemappes 2019.

HUIS CLOS